



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

REUNION ELECTRONIQUE DU 06 octobre 2021
PV N° 6

PRESENTS : MMES NOIR - MAURY – GARESTIER - MM. MONTANE – LIOBET - ROCHE – GORCE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

FEMININES INTERDISTRICT A 11

MATCH N. 51421.1 CHAMBERET – LIMOGES FOOTBALL DU 10.10.2021

Suite au mail du club de Chamberet AS concernant un problème d'éclairage et après accord du Limoges Football,
le match prévu le samedi 9 octobre 2021 à 20h00 est reporté au dimanche 10 octobre 2021 à 15h00 au même endroit.

FEMININES à 8

MATCH N. 51154.1 LA CROISILLE LINARDS – ENT. St LEONARD/FOOT SUD/ALOUETTE DU 03/10/2021

Suite à la réception du courriel du club de LA CROISILLE LINARDS,
La Commission :

- Constate le forfait de LA CROISILLE LINARDS
- Enregistre le résultat suivant :

LA CROISILLE LINARDS : 0 (-1 pt) / ENT. ST LEONARD/FOOT SUD/ALOUETTE : 3 (3 pts)

-Débite le club de LA CROISILLE LINARDS de la somme de 20€ pour son 1^{er} forfait.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FEMININES - FEMINISATION – DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ

En réponse à la demande du club de LA GENEYTOUSE qui souhaite jouer le samedi soir en Féminines, les services de la CDTIS doivent d'abord opérer à un contrôle initial de l'éclairage du terrain pour voir si le minimum d'intensité lumineuse est présent sur site et si cette diffusion est homogène sur l'aire de jeu.

En l'absence de ce contrôle et pour éviter tout risque de blessure de joueuses sur des créneaux sportifs qui n'auraient pas dû être utilisés, la commission se doit de refuser ces rencontres sous réserve du classement de l'éclairage de l'installation par la Commission des Terrains de Haute-Vienne.

De plus la commission fera parvenir au club le document fédéral qui précise les minimaux requis pour un classement de l'éclairage (cf pièce jointe).

RENTREE DES EFF

Le samedi 2 octobre a eu lieu la rentrée des EFF au Palais sur Vienne.
Cette saison, les catégories concernées sont par catégories et par clubs.

U6F U7F FOOT à 4

EYMOUTIERS/FOOT SUD 87
OCCITANE
LIMOGES FOOTBALL
ANF87
BESSINES MORTEROLLES
RILHAC RANCON
FCCO
AIXE/VIENNE

U8F U10F FOOT à 5

EYMOUTIERS/FOOT SUD
PANAZOL
LIMOGES FOOT
BEAUBREUIL
FCCO
LE PALAIS/VIENNE
AIXE/VIENNE



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

LIMOGES BASTIDE
ANF87
BESSINES MORTEROLLES
RILHAC RANCON

U11F U13F FOOT à 5

EYMOUTIERS
LE PALAIS/VIENNE
PANAZOL
FCCO
AIXE/VIENNE

Les calendriers des différents plateaux sont disponibles sur le site du district (Rubrique Pratique, Féminines).

Une nouvelle réunion des EFF est prévue pour préparer la 2eme phase le 8 novembre 2021 au district.

➔ La prochaine réunion de la commission aura lieu le 14 octobre 2021 à 18h00

La Présidente par intérim,

Le secrétaire de séance,

Christelle NOIR

Thierry MONTANÉ

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI